

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 3 mai 2011, à 19 h 30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Alain Lacoste, Luc Gnocchini, Madeleine Fortin, Tom Gladu, Claude Jetté et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, et l'adjointe administrative, Roxanne Brault, sont également présents à ladite séance.

11-05-86
Minutes du
5 avril 2011

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 5 avril 2011.

ADOPTÉ

11-05-87
Minutes du
14 avril 2011

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil adopte les minutes de la séance extraordinaire du 14 avril 2011.

ADOPTÉ

11-05-88
Adoption du
règlement
694-11

Le directeur général dépose les états financiers de la Ville de Bedford préparés par la firme Rayment, Chabot, Grant, Thornton pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

11-05-89
Acceptation
offre de BPR –

Le conseiller Luc Gnocchini se retire alléguant un possible conflit d'intérêt.

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Surveillance
travaux secteur
nord-est

Que ce conseil adopte le règlement numéro 694-11 intitulé : « Règlement décrétant l'acquisition d'un immeuble à des fins industrielles ».

ADOPTÉ

Le conseiller Luc Gnocchini reprend son siège.

Considérant qu'un comité de sélection s'est réuni le 2 mai 2011 pour évaluer les soumissions reçues suite à un appel d'offres pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet domiciliaire nord-est ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation du comité de sélection à l'effet de retenir l'offre produite par la firme BPR Infrastructure inc. au montant de 89,203.28\$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet domiciliaire nord-est, conditionnellement à l'approbation par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt numéro 695-11 relatif au projet domiciliaire nord-est.

ADOPTÉ

11-05-90
Rec. 11-159 –
Comité
incendie

Suite à la réunion du Comité intermunicipal des incendies du 20 avril 2011 ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 11-159 formulée par le Comité intermunicipal des incendies concernant la liste des dons et commandites pour l'année 2011, soit :

-École du Premier envol	600.00\$
-Scouts de Bedford	500.00
-École Massey-Vanier (bourse)	250.00
-Fondation école JJB (bourse)	250.00
-École Butler	600.00
-Fondation Lévesque-Craighead	1 000.00
-Société d'Agriculture de Missisquoi	2 100.00
-Maison de la Famille des Frontières	400.00
-Noël des pompiers	<u>800.00</u>
	6 500.00\$

ADOPTÉ

11-05-91
Rec. 11-160 –
Comité
incendie

Suite à la réunion du Comité intermunicipal des incendies du 20 avril 2011 ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt commun de chacune de nos municipalités d'assurer la meilleure protection possible en situation d'urgence ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac

Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 11-160 formulée par le Comité intermunicipal des incendie en ce qui concerne la signature d'une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la municipalité de la Ville d'Henryville.

ADOPTÉ

11-05-92
Rec. 11-161 –
Comité
incendie

Suite à la réunion du Comité intermunicipal des incendies du 20 avril 2011 ;

Considérant que les organisateurs de la 12^e édition du Vélothron BMP 2011 se proposent de passer sur notre territoire lors de cette occasion, soit le 11 septembre 2011 ;

Considérant que le trajet a été modifié pour tenir compte de l'éventuelle reconstruction du pont Zéphyr-Falcon à Bedford ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 11-161 formulée par le Comité intermunicipal des incendies à l'effet d'autoriser cet événement et de permettre à la brigade d'incendie de collaborer avec les organisateurs afin d'assurer le déroulement de la façon la plus sécuritaire possible.

ADOPTÉ

11-05-93
Rec. 11-162 –
Comité
incendie

Suite à la réunion du Comité intermunicipal des incendies du 20 avril 2011 ;

Considérant que la brigade est actuellement composée de 33 membres et de 2 cadets ;

Considérant que le chef de la brigade a demandé la démission d'un membre qui a déménagé à l'extérieur de notre territoire ;

Considérant qu'un cours de pompier 1 est actuellement disponible ;

Considérant que la formation de pompier 1 est relativement longue ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine la recommandation 11-162 formulée par le Comité intermunicipal des incendies concernant l'engagement du cadet Éric Baraby à titre

de pompier à l'essai pour une période de trois (3) mois et que ce dernier soit inscrit à la formation de pompier 1 actuellement disponible ;

Que les officiers de la brigade analysent les effectifs disponibles et effectuent les recommandations visant à réduire le nombre de pompiers de la brigade.

ADOPTÉ

11-05-94
Acceptation
offre de
Danovar –
Pompe #4 –
Usine de
filtration

Suite à la réception de trois soumissions pour le remplacement de la pompe #4 à l'usine de filtration de la Ville de Bedford ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil retienne la soumission produite par la compagnie Danovar inc. de Victoriaville au montant de 19,450.00\$, taxes en sus.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-95
Adhésion au
Programme
d'économie
d'eau potable

Proposé par le conseiller Alain Lacoste
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise l'adhésion de la Ville de Bedford au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) 2011 offert par Réseau environnement au coût de 420.00\$, taxes en sus.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-96
Infrastructures
municipales –
Tarification
double pour
non-résidents

Considérant que les citoyens résidant à Bedford doivent défrayer le coût d'inscription aux différents programmes offerts par la municipalité en matière de loisirs ;

Considérant que les citoyens résidant à Bedford doivent aussi défrayer les coûts d'exploitation de certains édifices municipaux utilisés en matière de loisirs et même le déficit d'opération de certaines activités en matière de loisirs ;

Considérant que les citoyens résidant à Bedford doivent défrayer le coût

d'acquisition des infrastructures municipales en matière de loisirs et leur financement (aréna, terrain de balle, de tennis, de soccer, centre communautaire) ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que le coût d'inscription pour les enfants ou les adultes non résidents de Bedford à toute activité en matière de loisirs soit le double que le coût d'inscription d'un résident.

ADOPTÉ

11-05-97
Versement
subvention
2011 – Loisirs
St-Damien

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le versement de la subvention annuelle aux Loisirs St-Damien de Bedford, soit :

-un versement de 20,000.00\$ immédiatement ;
-un versement de 16,000.00\$ le 1^{er} juillet 2011.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-98
Contribution au
Hockey mineur
– Joueurs de
hockey

Suite au rapport du Hockey mineur du district de Bedford ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil verse un montant de 5,475.00\$, à savoir une contribution de 75.00 \$ pour 73 joueurs provenant de la Ville de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-99
Entente CLD et
Carrefour
culture –
Participation de
la ville

Considérant le protocole d'entente à intervenir entre le CLD de Brome-Missisquoi et le Carrefour culturel de Bedford ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que la participation de la Ville de Bedford soit de 5.9% du budget de 7,000.00\$, soit 410.48\$, et que le maire soit autorisé à signer le document dès que prêt.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-100
Contribution
annuelle 2011
– Carrefour
culturel

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil autorise le versement de la contribution annuelle 2011 au Carrefour culturel de Bedford, soit :

- un versement de 20,000.00\$ immédiatement ;
- un versement de 10,000.00\$ le 1^{er} juin 2011 ;
- un versement de 10,000.00\$ le 1^{er} août 2011.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-101
Contribution
annuelle 2011
– Corporation
développement

Proposé par le conseiller Alain Lacoste
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le versement de la contribution annuelle 2011 à la Corporation de développement de Bedford et région, soit un montant de 26,220.00\$;

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-102
Contribution
annuelle 2011 -
SAM

La conseillère Mona Beaulac se retire des débats alléguant un possible conflit d'intérêt.

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le versement de la contribution annuelle 2011 à la Société d'Agriculture de Missisquoi, soit un montant de 5,500.00\$

immédiatement, dont 3,000.00\$ pour la foire agricole, 1,500.00\$ pour l'Auto-Fest et 1,000.00\$ pour la sécurité.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-103
SAM – Vente
de boissons
alcoolisées –
Divers
événements

Proposé par le conseiller Alain Lacoste
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil approuve les demandes de vente de boissons alcoolisées par la Société d'Agriculture de Missisquoi pour les dates et événements suivants :

-Courses de chevaux sous harnais	samedi, le 11 juin 2011
-Gymkhana AREWL	du 1 ^{er} au 3 juillet 2011
-Conférence de presse (5@7)	mercredi, le 6 juillet 2011
-Souper au porc braisé	dimanche, le 17 juillet 2011
-Exposition agricole	du 11 au 14 août 2011
-Auto-Fest	dimanche, le 4 septembre 2011

ADOPTÉ

11-05-104
SAM – Vente
boissons
alcoolisées –
Centre Perron

Proposé par le conseiller Alain Lacoste
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise la Société d'Agriculture de Missisquoi à utiliser le Centre communautaire Georges-Perron pour servir ou vendre des boissons alcoolisées pour les dates et événements suivants :

-Conférence de presse (5@7)	mercredi, le 6 juillet 2011
-Souper au porc braisé	dimanche, le 17 juillet 2011

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac reprend son siège.

11-05-105
Inscription –
Divers tournois
de golf – 2011

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil autorise l'inscription de deux quatuors pour le tournoi de golf de la Ville de Bedford ;

Que ce conseil autorise l'inscription d'un nombre de joueurs de golf équivalent au nombre de participants inscrits des autres villes au tournoi de la Ville de Bedford et ce pour les tournois de la Ville de Bromont, de la Ville de Cowansville, de la Ville de Dunham, de la Ville de Farnham, de la Ville de Sutton et de la Ville de Saint-Césaire ;

Que ce conseil autorise l'inscription de quatuors pour le tournoi de golf de la compagnie Bonduelle et le tournoi Éric Jones.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-106
Fondation
Hôpital BMP –
2^e versement

Considérant que la Ville de Bedford s'est engagée à verser annuellement la somme de 2,000.00\$ pour une période de cinq (5) ans à la Fondation de l'Hôpital BMP pour la réalisation de projets d'amélioration et de développement ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le paiement du 2^e versement de 2,000.00\$ à la Fondation de l'Hôpital BMP.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-107
Rec. CCU –
86 Principale

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mai 2011 ;

Considérant les documents déposés relativement à une demande pour l'installation d'une enseigne perpendiculaire au bâtiment situé au 86 rue Principale ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation formulée par le Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour l'installation d'une enseigne conformément aux documents déposés.

ADOPTÉ

11-05-108
Rec. CCU –
2 rue Principale

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mai 2011 ;

Considérant les documents déposés relativement à une demande pour la reconstruction de l'escalier donnant accès au bâtiment situé au 2 rue Principale ;

Considérant le critère « n » de l'article 302 du règlement sur les PIIA concernant les murs de fondation ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation formulée par le Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour la reconstruction de l'escalier conformément aux documents déposés, à la condition de recouvrir de crépi les murs de béton du nouvel escalier.

ADOPTÉ

11-05-109
Rec. CCU –
Dérogation
mineure –
2 rue Jacques-
Cartier

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mai 2011 ;

Considérant la demande déposée pour autoriser une marge de recul latérale de 2,5 mètres alors que le minimum prescrit au règlement est de 8 mètres afin de pouvoir agrandir la résidence et construire un garage double au 2 rue Jacques-Cartier ;

Considérant que les terrains dans ce secteur sont de grandes superficies en raison de l'absence de services municipaux ;

Considérant qu'un boisé sépare les deux propriétés et que la résidence voisine se trouve située à plus de 30 mètres de la ligne de propriété ;

Considérant que le voisin concerné par cette dérogation a donné par écrit à la ville son appui au projet ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation formulée par le Comité intermunicipal des incendies à l'effet d'accorder la demande de dérogation mineure afin d'autoriser une marge de recul latérale de 2,5 mètres pour la construction d'un garage double.

ADOPTÉ

11-05-110
Rec. CCU –
Refus
dérogation
mineure –
Terrain rue
Demers

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mai 2011 ;

Considérant la demande déposée pour autoriser une profondeur de 21,44 mètres alors que le minimum prescrit par le règlement de lotissement est de 27 mètres afin de pouvoir morceler le terrain et y construire une résidence sur la rue Demers ;

Considérant que la profondeur réduite du terrain implique que l'implantation d'une résidence devra faire l'objet d'une demande de dérogation mineure ;

Considérant que la profondeur réduite du terrain est contraignante pour l'implantation des constructions accessoires sur ce terrain (remise, piscine, garage, etc.) ;

Considérant que les membres du Comité consultatif d'urbanisme désirent autoriser le projet dans son ensemble afin de s'assurer de son intégration dans le secteur avoisinant ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser la demande de dérogation mineure et de réétudier le dossier dans son ensemble lorsqu'un projet de construction de résidence sera en cours sur ce terrain.

ADOPTÉ

11-05-111
Acceptation de
soumission /
Dénex /
Entretien
espaces verts

Suite à la demande de soumissions pour l'entretien des espaces verts ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que ce conseil retienne la soumission la plus basse conforme produite par Les Entreprises Dénex inc. de Saint-Armand au montant de 12,217.18\$, taxes en sus, par année ;

Que la soumission retenue est pour une durée de deux (2) ans débutant le 1^{er} mai 2011.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

11-05-112
Demande au
MTQ – Report
de la
reconstruction
du pont
Zéphyr-Falcon

Considérant que le projet retenu par le Ministère des Transports du Québec à l'intersection des routes 202 et 235 à Bedford (sans élargir la rue du Pont) n'assure pas le passage des véhicules lourds de façon sécuritaire et fluide, en toute saison ;

Considérant que l'option proposée par le Ministère des Transports du Québec implique la perte de trois (3) espaces de stationnement positionnés de façon stratégique pour desservir les commerces ayant façade sur la rue du Pont et met en cause la viabilité de ces mêmes commerces ;

Considérant que le conseil considère que l'édifice de l'ancienne banque Molson, propriété du Ministère des Transports du Québec, a une valeur patrimoniale reconnue ;

Considérant que, selon le Ministère des Transports du Québec, l'état actuel de l'édifice de l'ancienne banque Molson nécessite la réalisation d'importants travaux pour corriger des problèmes relatifs à la structure du bâtiment ;

Considérant que, contrairement au Ministère des Transports, la Ville de Bedford désire avoir une entente globale sur l'ensemble du projet afin de s'assurer que ses objectifs sont atteints ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que le Ministère des Transports du Québec retarde le projet de reconstruction du pont Zéphyr-Falcon situé sur la route 235, au-dessus de la rivière aux Brochets (P-04823) pour une période d'un an ou jusqu'à ce que le Ministère des Transports du Québec et la Ville de Bedford concluent une entente dans laquelle le conseil municipal est assuré que :

1-L'option retenue est la meilleure pour la Ville de Bedford et qu'elle tienne compte de ses particularités ;

2-Le passage des véhicules lourds de la route 202 vers la route 235 se fait de façon sécuritaire ;

3-Que la reconstruction du pont s'effectue de façon à assurer son intégration dans le cadre bâti patrimonial existant ;

4-Que la viabilité des commerces ne soit pas mise en cause par la perte de stationnements;

5-Que le Ministère des Transports du Québec prenne les mesures nécessaires pour assurer la pérennité de l'édifice de l'ancienne banque Molson.

ADOPTÉ

11-05-113
Comptes
mensuels

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 106,793.92\$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 3 mai 2011.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la séance soit levée à 21h10.

ADOPTÉ

Maire

Directeur général